





CORIFAULYS
17-30-NAT-63 /septembre 17 [2]

# Sommaire

CHAP	PITRE 1. PREAMBULE	5
1.1	Contexte et situation du projet	5
1.2	Redacteur	5
1.3	Orientations d'aménagement	7
	PITRE 2. CONTEXTE NATURALISTE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE AU REGARD DE LA FINUITE THERMOPHILE	8
2.1	Préambule	8
2.2	situation du site du chardonnet vis-à-vis de la continuité thermophile nationale	8
2.3	Situation du site du chardonnet dans la continuité thermophile auvergnate	9
2.3.1	Situation du site du Chardonnet vis-à-vis du SRCE Auvergne et du SCoT du grand-Clermont	9
2.3.2	Situation du site du Chardonnet vis-à-vis des zones d'inventaires et de protections du milieu naturel	11
2.3.3	Fonctionnalité écologique sur le site du Chardonnet	16
221	Sonsibilità de la continuità thermonbile vis à vis du projet et préconications	22

CORIFAULYS
17-30-NAT-63 /septembre 17 [3]

CORIFAULYS
17-30-NAT-63 /septembre 17 [4]

# CHAPITRE 1. PREAMBULE

### 1.1 CONTEXTE ET SITUATION DU PROJET

L'OPHIS prévoit l'aménagement d'un quartier d'habitat au lieu-dit « le Chardonnet » à Veyre-Monton, en continuité avec un EPHAD.

Une notice au cas par cas a été produite et fournie à la DREAL.

Un avis a alors été émis considérant que « le dossier indique que le site est en partie inclus sur les coteaux thermophiles des pentes du Puy de Corent identifiés dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) Auvergne comme un corridor thermophile en pas japonais à préserver ou remettre en bon état, mais qu'il ne caractérise pas ces milieux (absence d'inventaires qui permettrait de détecter la présence d'une flore spécifique aux milieux ouverts thermophiles et de déterminer le rôle du site dans la continuité écologique du secteur) et par conséquent, n'évalue pas l'impact potentiel du projet sur cet enjeu. »

C'est donc l'objet de ce dossier que d'identifier les motifs ou espèces qui pourraient soutenir la continuité thermophile sur le site envisagé pour construire le quartier d'habitat du Chardonnet.

Les parcelles cadastrales concernées sont les suivantes :

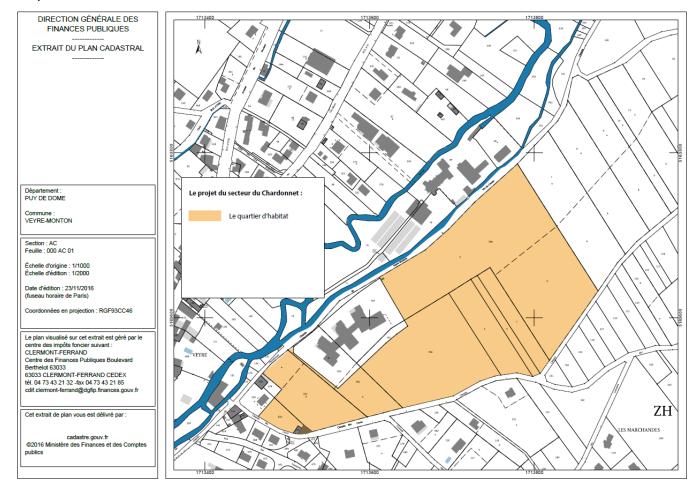
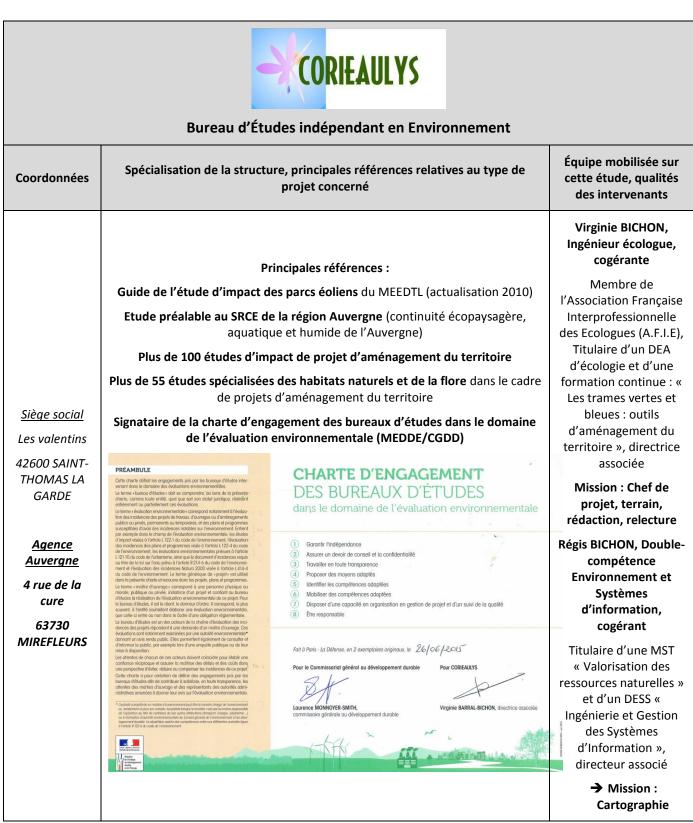
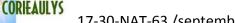


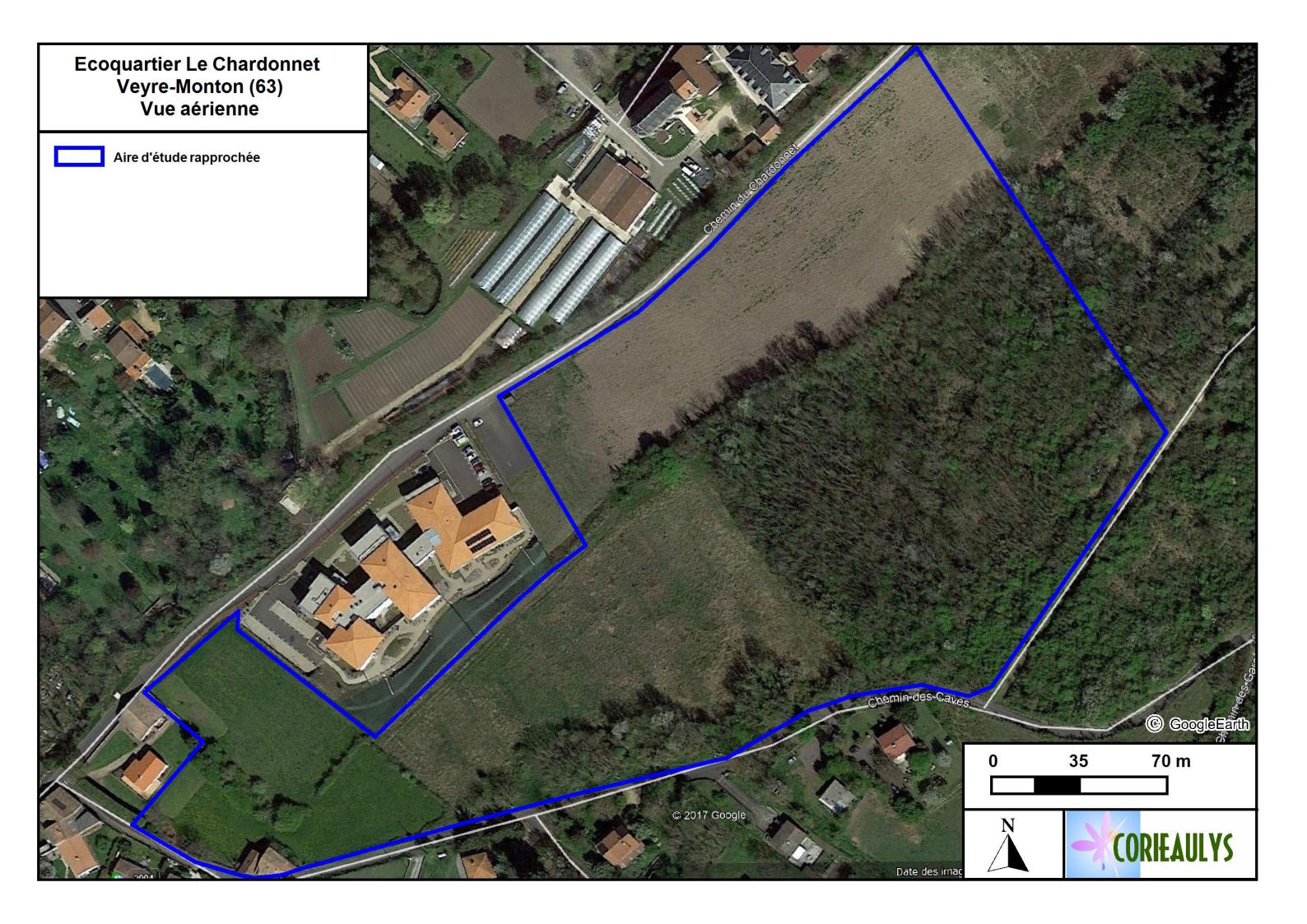
Figure 1 Périmètre du projet du secteur du Chardonnet

### 1.2 REDACTEUR





17-30-NAT-63 /septembre 17 [5]



# 1.3 ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

La figure ci-contre illustre les orienta En résumé, L'urbanisation prévue s' et au Sud, tandis que le boisemen espaces naturels de l'Est et du Sud. DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES
-----EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département : PUY DE DOME

Commune : VEYRE-MONTON

Section : AC

Feuille : 000 AC 01 Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 23/11/2016 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : CLERMONT-FERRAND

Centre des Finances Publiques Boulevard Berthelot 63033

63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX tél. 04 73 43 21 32 -fax 04 73 43 21 85 cdif.clermont-ferrand@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr ©2016 Ministère des Finances et des Comptes publics



Figure 2 / Orientation d'aménagement



17-30-NAT-63 /septembre 17 [7]

# CHAPITRE 2. CONTEXTE NATURALISTE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE AU REGARD DE LA CONTINUITE THERMOPHILE

### 2.1 PREAMBULE

Le site du Chardonnet est situé à l'interface de deux formations géologiques : les alluvions modernes de la Veyre et les argiles sableuses et kaoloniques, et les marnes à Cypris.

### 2.2 SITUATION DU SITE DU CHARDONNET VIS-A-VIS DE LA CONTINUITE THERMOPHILE NATIONALE

D'après le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, on sait que « la Trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... En d'autres termes, d'assurer leur survie, et permettre aux écosystèmes de continuer à rendre à l'homme leurs services ».

Ainsi cette Trame joue un rôle essentiel pour la préservation de la biodiversité et représente un ensemble de continuités écologiques représentées sur le terrain autant par des réservoirs de biodiversité que par des corridors écologiques qui les relient entre eux. Ces corridors écologiques, en assurant des connexions entre les réservoirs de biodiversité, offrent aux espèces animales et végétales des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Cet outil permet d'inscrire la préservation de la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme, agriculture, voies de transport, etc.).

C'est au moyen de deux lois (n°2009-967 du 3 août 2009 et n°2010-788 du 12 juillet 2012 – dites Lois Grenelle I et Grenelle II) qu'ont été instaurées dans le droit français la création et la mise en œuvre de cette Trame verte et bleue. Comme son nom l'indique, la Trame verte et bleue est constituée d'une composante bleue, se rapportant aux milieux aquatiques et humides, et d'une composante verte, correspondant aux milieux terrestres, définies respectivement par les articles L. 371-1 II et L. 371-1 III du code de l'environnement.

Rappelons que les trames vertes et bleues présentées ci-après sont d'une précision nationale et régionale. Il peut donc arriver qu'il existe un léger décalage entre ces cartes et la réalité, l'important ici étant de vérifier si de grandes continuités écologiques existent sur le secteur étudié.

Parmi les 5 grandes continuités étudiées dans ce document figurent les milieux thermophiles et on peut constater que le site étudié s'inscrit, à l'échelle nationale, **en marge de la continuité thermophile d'importance nationale « Axe de la Limagne »**: « Des espèces végétales comme Linum tenuifolium, Helianthemum apenninum ou Tuberaria guttata permettent de faire ressortir la grande plaine de la Limagne. Du fait de sa configuration topographique, cette plaine est caractérisée par un climat relativement sec et chaud dans un contexte montagneux. Elle constitue à ce titre une continuité thermophile de grande importance. »<sup>1</sup>

Figure 3 : Positionnement du projet au regard des continuités écologiques d'importance nationale : continuité thermophile

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> source : MEDDTL/DGALN/DEB/SDEN/EN2, trame verte et bleue orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques, v4 - 14 novembre 2011



17-30-NAT-63 /septembre 17 [8]

Figure 3 : Illustration des continuités écologiques d'importance nationale de milieux ouverts thermophiles pour la cohérence nationale de la Trame verte et bleue Le cercle représente le secteur étudié sachant que l'aire d'étude rapprochée correspond au centre de celui-ci. MNHN/SPN - Juin 2011 12 Piémont calcaire pyrénéen Continuités du bassin méditerranéer (13) Continuité Bourgogne-Picardie 1 Passage domaine méditerranéen France-Espagne (14) Liaison France-Belgique Passage domaine méditerranéen Italie-France Continuités dont la tendance calcicole/calcifuge n'est pas franche Continuités dont la tendance calcicole est plutôt nett (15) Passage [Région cantabrique Espagne]-[Sud-ouest de la France] (4) Couloir rhodanien remontant jusqu'à l'Allemagne Littoral atlantique depuis le Pays-Basque jusqu'à la Bretagne. 5 Liaison calcaire domaine méditerranéen - domaine atlantique Axe Chaîne pyrénéenne/Littoral atlantique 6 Axe de la Limagne. (B) [Domaine méditerranéen] => [Domaine atlantique] jusqu'à la Bretagne. Axe Préalpes et Alpes calcaires se poursuivant vers le nord sur le Jura. Littoral atlantique => Basse Normandie Axe Ouest-Est au nord du Massif central (Poitou => Champagne-Ardenn Littoral atlantique (Loire) => Massif central (Creuse et Cher). Vallée du Doubs (Vallée du Rhône => plaine alsacienne puis nord de Seuil du Poitou permettant le passage vers le Bassin Parisien | 1/Allemagne).
| Arc de la Seine jusqu'au Rhin par Île-de-France, Picardie, Champagne-Ardenne et Lorraine. Passage du littoral entre la France et la Belgique Sud de l'Île-de-France => Quest de Rouer NB: Cette illustration, compte tenu de l'échelle nationale et du type de représentation retenue, ne doit pas être interprétée de manière stricte et ne peut justifier la mise en place de mesures réglementaires.

#### 2.3 SITUATION DU SITE DU CHARDONNET DANS LA CONTINUITE THERMOPHILE AUVERGNATE

### SITUATION DU SITE DU CHARDONNET VIS-A-VIS DU SRCE AUVERGNE ET DU SCOT DU GRAND-2.3.1 **CLERMONT**

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique est le document cadre à l'échelle régionale pour la mise en œuvre de la trame verte et bleue. L'objectif principal du SRCE est l'identification de la trame verte et bleue d'importance régionale. Il a été adopté par arrêté du 7 juillet 2015. D'après le SRCE, l'aire d'étude rapprochée s'inscrit dans la région naturelle « Limagne Val-d'Allier » dont les caractéristiques sont matérialisées dans la figure suivante.

D'après les cartes en page suivante, on peut constater que :

- Le site s'inscrit en vallée alluviale (la Veyre) en limite des coteaux thermophiles altérés et de l'urbanisation.
- Le Puy de Corent est classé réservoir de biodiversité tandis que le site s'inscrit sur un corridor diffus et corridor en pas japonais de la continuité thermophile, cette position justifiant la réalisation de la présente note.

Coteaux

fruticées

rocheux

Couzes

Figure 4 : Extrait du diagnostic du SRCE (© Corieaulys) – bloc diagramme des enchaînements et motifs écopaysagers de l'unité naturelle Limagne et Val d'Allier

A l'échelle du SCOT du Grand Clermont, il n'est pas situé sur un grand corridor à préserver.

Les éléments et

motifs supports de

biodiversité dans

l'écopaysage

'Vallées alluviales'

Rivière

Berges

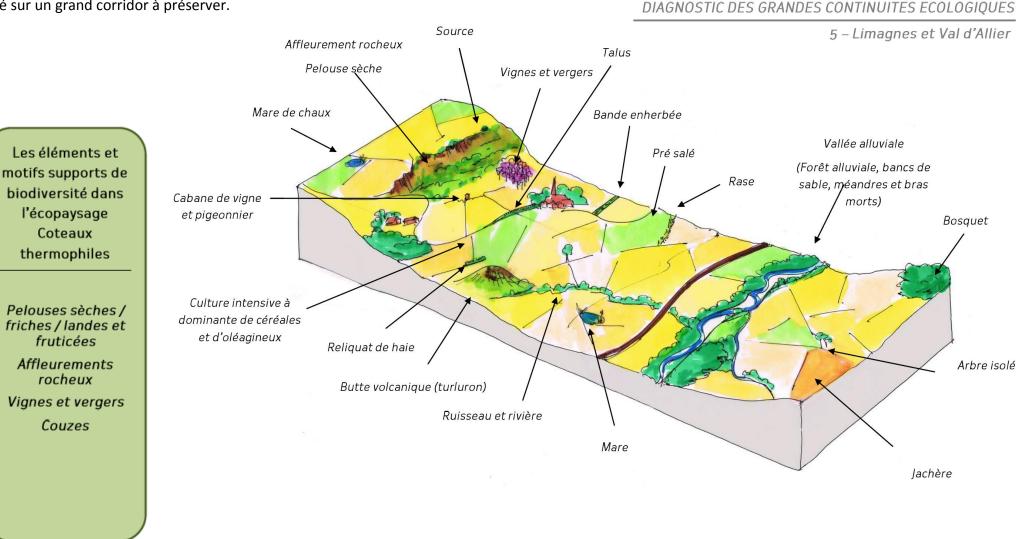
Forêt alluviale

Ripisylve

Bras mort

lle, grève

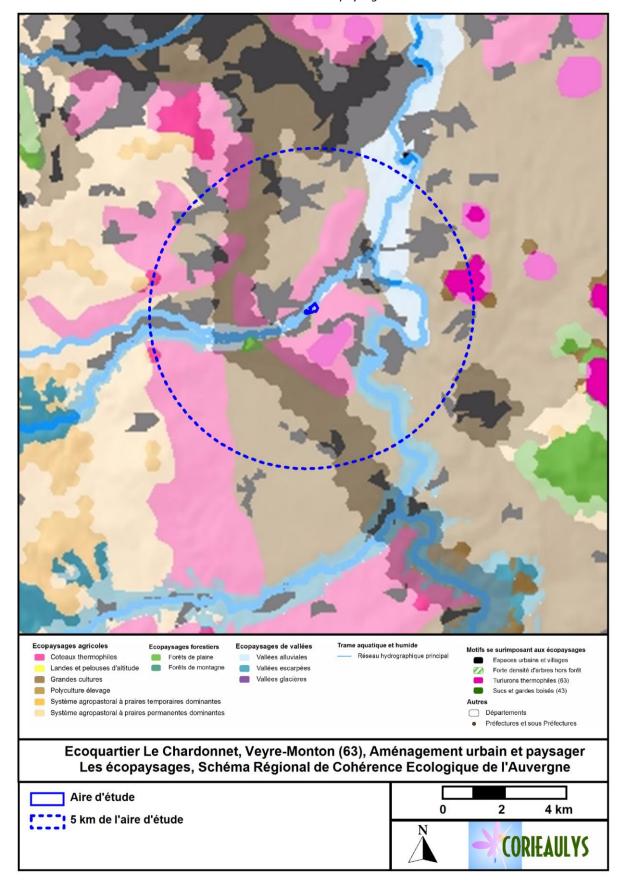
Prairie inondable



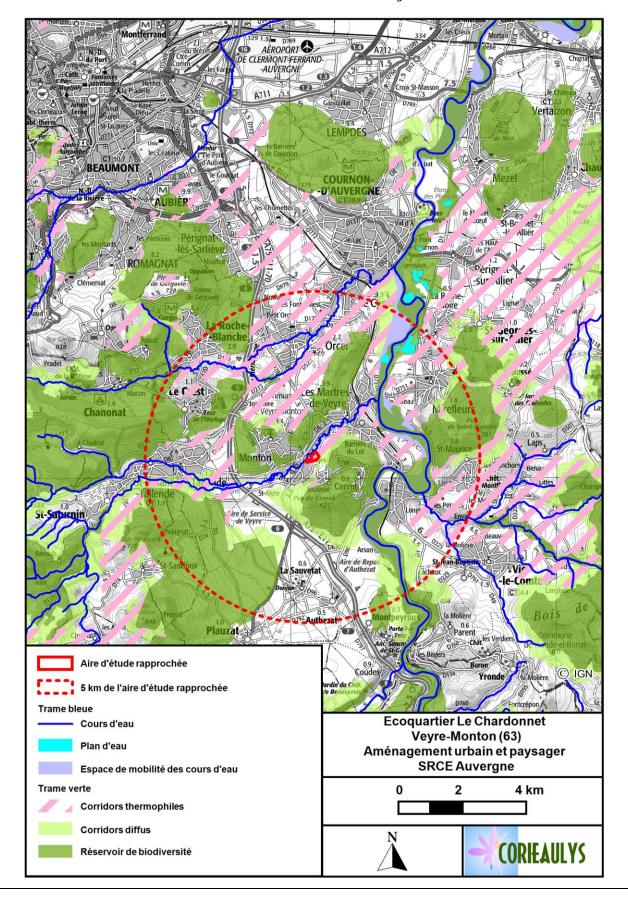
CORIEAULYS

17-30-NAT-63 /septembre 17 [9]

Carte 2 : Les écopaysages



Carte 3 : Trame verte et bleue auvergnate





17-30-NAT-63 /septembre 17 [10]

# 2.3.2 SITUATION DU SITE DU CHARDONNET VIS-A-VIS DES ZONES D'INVENTAIRES ET DE PROTECTIONS DU MILIEU NATUREL

L'analyse des données disponibles sur le site internet de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes permet de mettre en évidence les zones naturelles remarquables ou sensibles qui font l'objet à ce jour d'inventaires ou de mesures de protection en termes de biocénose sur et dans l'entourage de l'aire d'étude (rayon retenu de 5 km). Les analyses sont menées à partir des informations disponibles sur les sites Internet de la DREAL et de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel.

Ainsi, dans un rayon de 5 km autour de l'aire d'étude rapprochée, sont recensés :

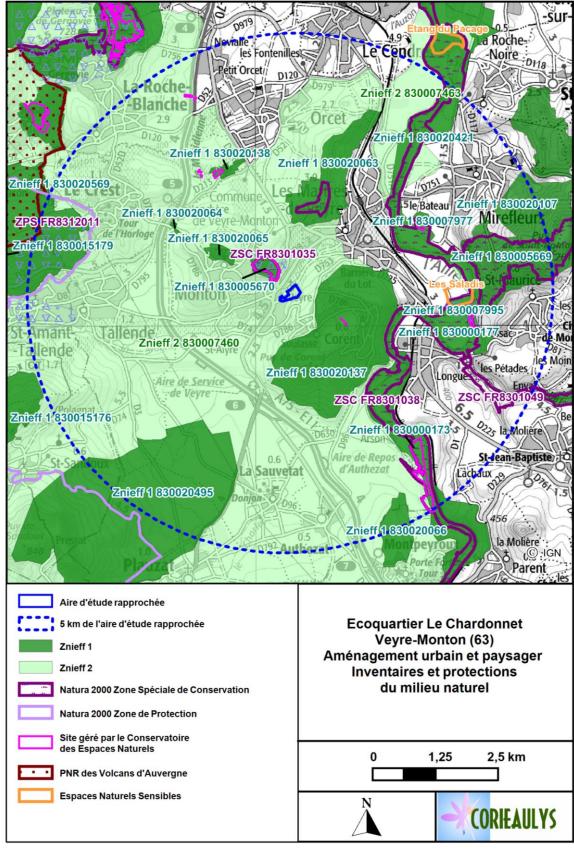
- 3 ZNIEFF<sup>2</sup> de type 2,
- 18 ZNIEFF de type 1,

CORIEAULYS

- 3 Zones Spéciales de Conservation (Natura 2000, directive Habitats-Faune-Flore),
- 1 Zone De Projection Spéciale (Natura 200, Directive oiseaux)
- 8 sites gérés par le Conservation des Espaces Naturels d'Auvergne, tous inclus dans les zonages précités,
- 1 Espace Naturel Sensible (ENS),
- Le PNR des Volcans d'Auvergne.

Les pages suivantes analysent les enjeux justifiant les zonages présents dans un rayon de 2 km autour du site du Chardonnet.

Carte 4 : Inventaires et protection du milieu naturel



17-30-NAT-63 /septembre 17 [11]

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique) est un secteur particulièrement intéressant sur le plan écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional. Une ZNIEFF de type 2 est un grand ensemble naturel riche et peu modifié, ou qui offre des potentialités biologiques importantes. Une ZNIEFF de type 1, en général de surface restreinte, est d'intérêt biologique remarquable.

	NIO ati a al	Distance	Enjeux aya	nt justifié les zonages	Lieu fenskingsel meksekiel engele sike de	
Nom	N° national	à l'AER⁴ (km)	Enjeux habitats	Enjeux espèces	Lien fonctionnel potentiel avec le site du Chardonnet	
			ZI	NIEFF de type 2		
COTEAUX DE LIMAGNE OCCIDENTALE	830007460	concerné	15.4 Prés salés continentaux, 15.42 Prés salés continentaux à jonc et Elymus, 22.32 Gazons amphibies annuels septentrionaux, 22.41 Végétations flottant librement, 34.11 Pelouses médio-européennes sur débris rocheux 34.111 Pelouses à orpins, 34.114 Communautés thérophytiques médioeuropéennes sur débris rocheux, 34.12 Pelouses des sables calcaires, 34.3 Pelouses pérennes denses et steppes médio-européennes, 34.32 Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides, 34.322 Pelouses semi-sèches médioeuropéennes à Bromus erectus, 34.33 Prairies calcaires subatlantiques très sèches, 34.332 Pelouses médioeuropéennes du Xerobromion, 34.34 Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale, 34.341 Pelouses sur rochers calcaréo-siliceux, 34.4 Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles, 34.41 Lisières xéro-thermophiles, 38.2 Prairies de fauche de basse altitude, 38.21 Prairies de fauche atlantiques, 38.22 Prairies de fauche des plaines médioeuropéennes, 41.711 Bois occidentaux de Quercus pubescens, 44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médioeuropéens, 44.32 Bois de Frênes et d'Aulnes des rivières à débit rapide, 53.12 Scirpaies lacustres	Amphibiens: Triturus cristatus, Hyla arborea arborea, Crustacés: Austropotamobius pallipes, Insectes: Lucanus cervus, Maculinea arion; Mammifères: Neomys fodiens, Rhinolophus ferrumequinum, Rhinolophus hipposideros, Barbastella barbastellus, Myotis mystacinus, Myotis nattereri, Myotis myotis, Nyctalus leisleri, Nyctalus noctula, Hypsugo savii, Plecotus austriacus, Lutra lutra, Myotis bechsteinii, Oiseaux: Falco subbuteo, Pernis apivorus, Milvus migrans, Circus cyaneus, Circus pygargus, Rallus aquaticus, Burhinus oedicnemus, Vanellus vanellus, Columba palumbus, Otus scops, Bubo bubo, Athene noctua, Strix aluco Linnaeus, Caprimulgus europaeus, Upupa epops, Jynx torquilla, Picus viridis, Dryocopus martius, Lullula arborea, Lanius collurio, Saxicola rubetra, Sylvia communis, Phylloscopus collybita, Parus montanus rhenanus, Passer domesticus domesticus, Carduelis chloris, Carduelis carduelis, Emberiza citrinella, Emberiza hortulana, Plantes: Aster amellus, Carex hordeistichos, Dianthus hyssopifolius, Gagea bohemica, Gagea villosa, Inula bifrons, Lilium martagon, Lythrum thymifolium, Ranunculus nodiflorus, Carlina acanthifolia All. subsp.	Le site s'inscrit dans cette ZNIEFF de grande superficie. Il participe donc à son échelle aux continuités qui la composent.	
LIT MAJEUR DE L'ALLIER MOYEN	830007463	1,9	15.4 Prés salés continentaux, 22.13 Eaux eutrophes, 22.32 Gazons amphibies annuels septentrionaux, 22.41 Végétations flottant librement, 24.52 Groupements euro-sibériens annuels des vases fluviatiles, 34.11 Pelouses médio-européennes sur débris rocheux, 34.34 Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale, 38.2 Prairies de fauche de basse altitude, 38.21 Prairies de fauche atlantiques, 38.22 Prairies de fauche des plaines médio-européennes, 41.23 Frênaies-chênaies subatlantiques à primevère, 44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens, 44.31 Forêts de Frênes et d'Aulnes des ruisselets et des sources (rivulaires), 44.33 Bois de Frênes et d'Aulnes des rivières à eaux lentes, 44.4 Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes des grands fleuves, 44.41 Grandes forêts fluviales médio-européennes	Amphibiens: Triturus cristatus, Bombina variegata, Hyla arborea arborea, Bivalves: Unio crassus  Insectes: Lucanus cervus, Cerambyx cerdo, Lycaena dispar, Coenagrion mercuriale, Gomphus flavipes, Ophiogomphus cecilia, Oxygastra curtisii  Mammifères: Rhinolophus ferrumequinum, Rhinolophus hipposideros, Barbastella barbastellus, Myotis mystacinus, Myotis emarginatus, Myotis nattereri, Myotis myotis, Nyctalus noctula, Pipistrellus nathusii, Hypsugo savii, Lutra lutra, Mustela putorius, Genetta genetta, Castor fiber, Oiseaux: Anas acuta, Nycticorax nycticorax, Ardeola ralloides, Bubulcus ibis Falco subbuteo, Egretta garzetta, Actitis hypoleucos, Falco subbuteo, Pernis apivorus, Milvus migrans, Burhinus oedicnemus, Charadrius dubius, Vanellus vanellus, Sterna hirundo, Athene noctua, Merops apiaster, Upupa epops, Jynx torquilla, Picus viridis, Dryocopus medius, Lullula arborea, Riparia riparia, Anthus campestris, Lanius collurio, Sylvia curruca, Sylvia communis, Emberiza citrinella  Poissons: Petromyzon marinus, Lampetra planer, Alosa alosa, Rhodeus amarus, Esox lucius, Salmo salar, Salmo trutta trutta, Reptiles: Emys orbicularis  Plantes: Gagea pratensis, Galanthus nivalis, Inula bifrons, Lindernia palustris, Pulicaria vulgaris, Marsilea quadrifolia,	Peu de liens fonctionnels semblent à priori évidents mais il reste cependant possible que des espèces à grandes aires vitales (oiseaux, chauves-souris) utilisent le site notamment pour la chasse bien que l'urbanisation des Martres-de-Veyre, Veyre-Monton et Longues laissent penser que ces échanges doivent être limités.	

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Institut National du Patrimoine Naturel : http://inpn.mnhn.fr <sup>4</sup> ZIP = Zone d'Implantation Potentielle



17-30-NAT-63 /septembre 17 [12]

	N° national	Distance	Enjeux ayar	nt justifié les zonages	Lien fonctionnel potentiel avec le site du
Nom	3	à l'AER⁴ (km)	Enjeux habitats	Enjeux espèces	Chardonnet
			Zì	NIEFF de type I	
PUY DE MARMANT	830005670	0,31	34.11 Pelouses médio-européennes sur débris rocheux 34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides 34.322 Pelouses semi-sèches médioeuropéennes à Bromus erectus 34.33 Prairies calcaires subatlantiques très sèches 34.332 Pelouses médio-européennes du Xerobromion	Oiseaux : Otus scops, Bubo bubo, Upupa epops Plantes : Inula bifrons	Le site de Chardonnet est séparé du Puy par l'urbanisation de Veyre Monton et ne se trouve pas dans le même contexte écologique : Vallée / Puy
PUY DE CORENT	830020137	0,32	44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens	Amphibiens : Triturus cristatus Oiseaux : Bubo bubo, Upupa epops ; Jynx torquilla, Lanius collurio Plantes : Inula bifrons	Le site s'inscrit sur les pentes de ce Puy et de ce fait, est en lien direct avec la ZNIEFF.
NOTRE DAME DE MONTON	830020065	1,13	34.3 Pelouses pérennes denses et steppes médio- européennes	Plantes : Bufonia paniculata	Tout comme le Puy de Marmant, Notre Dame de Monton est séparé du site du. Chardonnet par l'urbanisation.
PUY DE TOBIZE	830020063	1,17	Colline pâturée suplombant les Martres de Veyre	Insectes : Maculinea arion Oiseaux : Upupa epops	Tout comme le Puy de Marmant et Notre Dame de Monton, le Puy de Tobize est séparé du site du. Chardonnet par l'urbanisation.
VAL ALLIER DE LONGUES A COUDES	830000173	1,87	22.41 Végétations flottant librement 44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens 44.4 Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes des grands fleuves	Insectes: Lucanus cervus  Mammifères: Rhinolophus ferrumequinum, Rhinolophus hipposideros, Barbastella barbastellus, Nyctalus noctula, Pipistrellus nathusii, Hypsugo savii, Lutra lutra, Castor fiber Linnaeus Oiseaux: Actitis hypoleucos, Milvus migrans, Picus viridis	Peu de liens fonctionnels semblent à priori évidents mais il reste cependant possible que des espèces à grandes aires vitales (oiseaux, chauves-souris) utilisent le site notamment pour la chasse bien que l'urbanisation des Martres-de-Veyre, Veyre-Monton et Longues laissent penser que ces échanges doivent être limités.

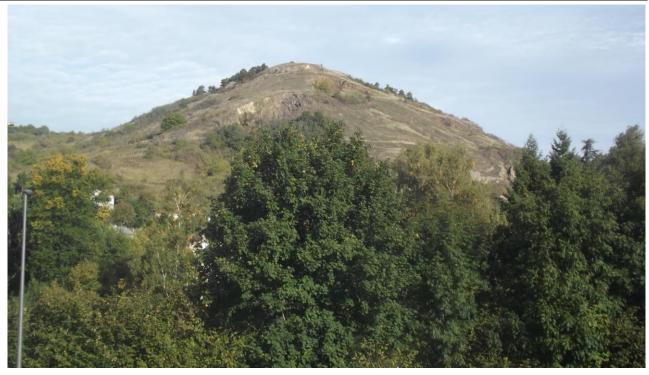


Photo 1 : Photo 2 : Pelouses sèches du Puy de Marmant vu depuis le site du Chardonnet, (ZNIEFF, ZSC et Réserve Natrurelle Régionale) gérées par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne



CORIFAULYS
17-30-NAT-63 /septembre 17 [13]

	210 11	Distance	Enjeux ayant justifié les	zonages	
Nom	N° national	à l'AER <sup>6</sup> (km)	Enjeux habitats (en gras : habitats prioritaires de la Directive)	Enjeux espèces	Lien fonctionnel potentiel avec le site de la Gondole
			Réseau Natura 2	000	
Vallées et coteaux xérothermiques des couzes et limagnes	FR8301035	0,3 Entité la plus proche : Puy de Marmant Et Puy de Tobize	1340 - Prés-salés intérieurs, 3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea, 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition, 3260 - Rivières des étages planitiain à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion, 4030 - Landes sèches européennes, 5130 - Formations à Juniper communis sur landes ou pelouses calcaires, 6110 - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi, 6210 - Pelouses sèches sem naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (sites d'orchidées remarquables), 6410 - Prairies à Molinia sur sols calcaires tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae), 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin, 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis), 7220 - Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion), 8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique, 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sed Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii, 9160 - Chênaies pédonculée ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinior betuli, 9180 - Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion, 91E0 - Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnicincanae, Salicion albae), 91F0  Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsic ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)	Mammifères: Barbastelle d'Europe, Murin à oreilles échancrées, Grand Murin, Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Castor d'Eurasie, Loutre d'Europe, Amphibiens: Triton crêté, Poissons: Chabot, Saumon atlantique, Lamproie de Planer, Invertébrés: Écrevisse à pattes blanches, Laineuse du Prunellier, Damier de la Succise, Lucane Cerf-volant, Cuivré des marais	Comme en témoignent les extraits du DOCOB concernant le Puy de Marmant (entité N° 5b, voir en page 15) et le Puy de Tobize (entité 5a) de la ZSC, les pelouses calcaires y sont présentes et on y note de nombreuses espèces remarquables tant d'un point de vue floristique que faunistique.  Le site de Chardonnet ne présente pas la même occupation du sol et est séparé de ces deux entités par le cordon urbain des Martres de Veyre et de Veyre-Monton
Val d'Allier - Alagnon	FR8301038	1,9	1340 - Prés-salés intérieurs, 3130  Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des  Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea, 3150 - Lacs eutrophe naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition, 3270 Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. e du Bidention p.p., 6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables), 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin, 91E0 - Forêts alluviales à Alnus glutinosa e Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae), 91F0  Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsion ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris	Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Castor d'Eurasie, Loutre d'Europe, Amphibiens : Sonneur à ventre jaune Poissons : Chabot, Saumon atlantique, Lamproie de Planer, Lamproie marine, Grande alose, Bouvière, Sofie Invertébrés : Lucane Cerf-volant, Cuivré des marais, Cordulie à corps fin, Agrion de mercure	Peu de liens fonctionnels semblent à priori évidents mais il reste cependant possible que des espèces à grandes aires vitales (oiseaux, chauves-souris) utilisent le site notamment pour la chasse bien que l'urbanisation des Martres-de-Veyre, Veyre-Monton et Longues laissent penser que ces échanges doivent être limités.



17-30-NAT-63 /septembre 17 [14]

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Institut National du Patrimoine Naturel : http://inpn.mnhn.fr <sup>6</sup> ZIP = Zone d'Implantation Potentielle

# Entité n°5b: PUY DE MARMANT

FLORE REI	MARQUABLE							
	Espé	ice	Annexe de la Directive	Présente dans la ZNIEFF	Confirmée sur le site		ate rvation	Observateur
Astragalus mor	nspessulanus	Astragale de Montpellier		Х	X	20	12	Pouvaret S.
Convolvulus ca	antabrica	Liseron cantabrique		Х	X	20	12	Pouvaret S.
Epilobium dodo	onaei	Epilobe à feuilles de romarin		Х	х	20	06	Antonetti P.
Erodium ciconi	um	Erodium bec de cigogne		Х		19	99	Bonhomme M.
Inula bifrons		Inule variable		Х	Х	20	06	Antonetti P.
Inula montana		Inule des montagnes		Х	Х	20	12	Pouvaret S.
Onobrychis sup	oina	Esparcette couchée		Х		19	999	Bonhomme M.
Ononis pusilla		Ononis de Colonna		Х		19	999	Bonhomme M.
Ophrys aranife	ra	Ophrys araignée		Х	Х	20	01	Legrand R.
Ophrys insectif	'era	Ophrys mouche		Х	Х	20	01	Legrand R.
Ophrys scolopa	9 <i>X</i>	Ophrys bécasse		Х	Х	20	04	CEPA,
Trigonella mon	speliaca	Trigonelle de Montpellier		Х	X	20	12	Pouvaret S.
Vicia narbonen	sis	Vesce de Narbonne		Х		19	99	Bonhomme M.
FAUNE REI	MARQUABLE							
Bubo bubo		Hibou Grand Duc	1	Х	Х	20	03	LPO Auv.
Chazara briseis	5	Hermite		Х	Х	19	99	Bachelard P.
Metrioptera bio	olor	Decticelle bicolore		Х	Х	20	05	Boitier E.
Minois dryas		Grand nègre des bois		Х	Х	19	99	Bachelard P.
Oedipoda gem	nanica	Oedipode rouge		Х	X	20	05	Boitier E.
Otus scops		Petit-duc scops		Х	X	20	03	LPO Auv.
Podarcis mural	lis	Lézard des murailles	V		X	20	08	Legrand R.
Sphingonotus of	caerulans	Oedipode aigue-marine		Х	X	2005		Boitier E.
Upupa epops		Huppe fasciée		Х	X	20	03	LPO Auv.
Zygaena sarpe	don	Zygène du Panicaut		Х	X	19	98	Fournier F.
HABITATS								
Code Natura 2000	Code CORINE Biotope	Libe	ellé CORINE B	iotope			Date d'observation	on Observateur
	31.812	Fruticées à Prunelliers et Tr	roènes				2002	Cordonnier S
6110	34.11	Pelouses médio-européer	nnes sur dél	oris rocheu	x		2002	Cordonnier S
6210	34.322	Pelouses semi-arides mé	dio-europée	nnes à Bro	mus erectu	5	2002	Cordonnier S
6210	34.332	Pelouses médio-européer		2002	Cordonnier S			
	42.5	Forêts de Pin sylvestre		2002	Cordonnier S			
	83.324	Plantations de Robiniers		2002	Cordonnier S			
	84.3	Petits bois, bosquets		2002	Cordonnier S			
	86.2	Villages		2002	Cordonnier S			
	86.4	Sites industriels anciens		2002	Cordonnier S			

Figure 5 : Extraits du DOCOB des Vallées et coteaux xérothermiques des Couzes et Limagnes (Entité 5b : Puy de Marmant)

# Entité n°5a : PUY DE TOBIZE

FLORE REM	ARQUABLE						
	Espèc	e	Annexe de la Directive	Présente dans la ZNIEFF	Confirmée sur le site	Date d'observation	Observateur
Ophrys insectife	ra	Ophrys mouche		Х	Х	1996	Boitier E.
Ophrys scolopax	(	Ophrys bécasse		X	Х	1996	Gatien JL., Riboulet C.
FAUNE REM	ARQUABLE						
Chazara briseis		Hermite		Х		2001	Fournier F.
Eriogaster catax		Laineuse du prunellier	II – IV	Х	Х	2008	SHNAO
Maculinea arion		Azuré du Serpolet	IV X		1997	Fournier F.	
Minois dryas		Grand nègre des bois		Х		1997	Fournier F.
Upupa epops		Huppe fasciée		X		2000	LPO Auv.
Zygaena sarped	lon	Zygène du Panicaut		X		1997	Fournier F.
HABITATS							
Code Natura 2000	Code CORINE Biotope	Libel	lé CORINE Bi	Date d'observatior	Observateur		
	31.812	Fruticées à Prunelliers et	Troènes			2006	Benard D.
6210	34.322	Pelouses semi-arides m erectus	édio-europé	ennes à Br	omus	2006	Benard D.
6210	34.332	Pelouses médio-europé	ennes du X	2006	Benard D.		
	34.4	Lisières forestières therme	ophiles	2006	Benard D.		
	83.324	Plantations de Robiniers		2006	Benard D.		

Figure 6 : Extraits du DOCOB des Vallées et coteaux xérothermiques des Couzes et Limagnes (Entité 5b : Puy de Tobize)





# 2.3.3 FONCTIONNALITE ECOLOGIQUE SUR LE SITE DU CHARDONNET

L'analyse suivante s'appuie sur une visite du site de Chardonnet le 28 septembre 2017 et n'avait pour objectif que de localiser le cas échéant les motifs ou espèces susceptibles d'être un enjeu en termes de fonctionnalité écologique thermophile. Elle se base donc uniquement sur les critères physionomiques de l'occupation du sol rencontrée et des espèces encore identifiables dans une période phénologique peu adaptée. A noter également que les parcelles à l'Ouest du site n'ont pu être parcourues devant l'interdiction émise par la propriétaire des terrains de pénétrer sur ses tènements.

# 2.3.3.1 Espèces végétales recensées

Expécés    Page   Page							, y			
Acter pseudoplatorus L., 1753  CC LC bois caducifoliés médioeuropéens adice, parfois dans les auhaines-frénies et les chenies X  Artemisio vulgaris L., 1753  CC LC friches vivaces xérophiles européennes  Divers militaires rudéciales, enfrichés ou abandonnés. X  X  Cristum arverse (L.) Scop., 1772  CC LC friches et lisières vivaces médioeuropéennes, eutrophiles, mésohydriques praintes mésophiles à hyproclines, friches nitratophiles, cultures, carrières de pouzolane, cheminis Y  Clematis vitalba L., 1753  CC LC la finiches et lisières vivaces médioeuropéennes, eutrophiles, mésohydriques praintes mésophiles à hyproclines, friches nitratophiles, cultures, carrières de pouzolane, cheminis Y  Comus sanguinea L., 1753  CC LC la fourrés arbustifs médioeuropéens, plantitaires-montagnards, méso à eutrophiles  Carrius sanguinea L., 1753  CC LC la fourrés arbustifs médioeuropéens, plantitaires-montagnards, méso à eutrophiles  Diucus coroto L., 1753  CC LC la friches vivaces xérophiles, médioeuropéennes  Pobucus coroto L., 1753  CC LC la fourrés arbustifs médioeuropéennes  Polucus coroto L., 1753  CC LC la mégaphorbiaies plantitaires-montagnards, méso à eutrophiles, médioeuropéennes  Polipsacus fullonum L., 1753  CC LC la mégaphorbiaies plantitaires-collinéennes, eutrophiles, médioeuropéennes  Polipsacus fullonum L., 1753  AR LC annuelles commensales des moissons basophiles, thermophiles  Fuonymus europaeus L., 1753  AR LC annuelles commensales des moissons basophiles, thermophiles  Fuonymus europaeus L., 1753  AR LC bois caducifoliés médioeuropéens, plantitaires-montagnards, méso à eutrophiles  frourés arbustifs médioeuropéennes  Ar X  X  X  X  X  X  X  X  X  X  X  X  X	Espèces	Protection nationals	National	BERNE	CITES	l e	Habitat de prédilection selon Baseflor de Philippe Julve	Ecologie selon l'atlas de la Flore d'Auvergne	Mésophile	Thermophile
Crisium arvense (L.) Scop., 1772  CC LC Ifriches et lisières vivaces médioeuropéennes, eutrophiles, mésohydriques à mésohygrophiles a mésohygrophiles mésohygrophiles a mésohygrophiles mésohygrophiles a mésohygrophiles mésohygrophiles, mésohygrophiles a mésohygrophiles mésohygrophiles a mésohygrophiles mésohygrophiles a mésohygrophiles mésohygrophiles a mésohygrophiles mésohygrophiles, málais sur sura mésohygrophiles, málais sur sura mésohygrophiles, málais sur sura mésohygrophiles, málais sur sura mésohygrophiles, palaintiaires mésohygrophiles, palaintiaires mésohygrophiles, palaintiaires mésohygrophiles, palaintiaires mesohygrophiles, palaintiaires mesohygrophiles, pal	Acer pseudoplatanus L., 1753					CC LC	bois caducifoliés médioeuropéens	acide, parfois dans les aulnaies-frênaies et les chênaies	Х	
Clematis vitalba L., 1753  CC LC lianes grimpantes sur parois et arbres  Comus sanguinea L., 1753  CC LC lianes grimpantes sur parois et arbres  Comus sanguinea L., 1753  CC LC lianes grimpantes sur parois et arbres  Comus sanguinea L., 1753  CC LC fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles  Carylus aveilana L., 1753  CC LC fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles  Daucus carota L., 1753  CC LC fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles, médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles, médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles  Dipsacus fullonum L., 1753  CC LC friches vivaces xérophiles, médioeuropéennes  CC LC mégaphorbiaies planitiaires-collinéennes, eutrophiles, médioeuropéennes  Dipsacus fullonum L., 1753  CC LC mégaphorbiaies planitiaires-collinéennes, eutrophiles, médioeuropéennes  Ditrichia graveolens (L.) Greuter, 1973  AR LC annuelles commensales des moissons basophiles, thermophiles  Euonymus europaeus L., 1753  CC LC biosis caducifoliés médioeuropéens  Praxinus excelsior L., 1753  CC LC biosis caducifoliés médioeuropéens  divines fundames, cheñales, chênales-frénales, oteniales les forches abses, à texture fine, dans les forches abses, à texture fine, dans les forches abses, à texture fine, dans les forches des feuilles opuras alluviolas (allunes, cheñales, chênales, frénales, les pelouses préoroestiers alluviolas (allunes, frénales, les pelouses préorestiers alluviolas (allunes, frénales, chênales, frénales, les pelouses préorestiers alluviolas (allunes, frénales, chênales, trais refuse en éléments médioeuropéens)  Euonymus europaeus L., 1753  CC LC biosis caducifoliés médioeuropéens  diverses forèts de feuillus ou de forêts autures  diverses forèts de feuillus ou de forêts mixte X	Artemisia vulgaris L., 1753					CC LC	friches vivaces xérophiles européennes	Divers milieux rudéralisés, enfrichés ou abandonnés	Χ	Х
Cellianes grimpantes sur parois et arbres  Comus sanguinea L., 1753  Cellianes grimpantes sur parois et arbres  Comus sanguinea L., 1753  Cellianes grimpantes sur parois et arbres  Comus sanguinea L., 1753  Cellianes grimpantes sur parois et arbres  Comus sanguinea L., 1753  Cellianes grimpantes sur parois et arbres  Comus sanguinea L., 1753  Cellianes grimpantes sur parois et arbres  fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles  Corylus avellana L., 1753  Cellianes grimpantes sur parois et arbres  fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles  Forêts montagnardes fraiches, acidicilnes à neutroclines  A pelouses mésoxérophiles pâturées, prairies de fauche collinéennes, milieux cultivés, acidicilnes à neutrophiles [moissons (Bié, Orge), luzernières, vignes), antropisés ou rudéralisés  sur terrains riches et bases et souvent en argile, dans les friches pastorales et prairiers mésotrophes à eutrophes en déprise agricole, borts des champs, alluvions des rivères, abord des habitations, décombres, talus routiers et remblais  Dittrichia graveolens (L.) Greuter, 1973  AR LC annuelles commensales des moissons basophiles, thermophiles  Euonymus europaeus L., 1753  Cellianes grimpantes sur parois et arbres collinéennes, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles, médioeuropéennes  alluviales (chânaies, chánaies, les haies, les haies et fourrés arbustifs médioeuropéennes  Frainus excelsior L., 1753  AR LC annuelles commensales des moissons basophiles, thermophiles  bermes routières gravillonnées, carrières, décombres, terrains vagues, berge graveleuses des rivères.  Alaies bocagères, fruitcées, manteaux arbustifs préforestiers ou des forêts caduciolisées, chânaies, frênaies.—1 et voireaises (hénaies, frênaies.—1 et voireaise (hénaies, frênaies.—1 et	Cirsium arvense (L.) Scop., 1772					CC LC			Х	
Cornus sanguinea L., 1753  CC LC  fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles  Corylus aveilana L., 1753  CC LC  fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles  Daucus carota L., 1753  CC LC  friches vivaces xérophiles, médioeuropéennes  CC LC  friches vivaces xérophiles, médioeuropéennes  Dipsacus fullonum L., 1753  CC LC  mégaphorbiaies planitiaires-collinéennes, eutrophiles, médioeuropéennes  Dipsacus fullonum L., 1753  Dipsacus fullonum L., 1753  AR LC  annuelles commensales des moissons basophiles, thermophiles  Euonymus europaeus L., 1753  CC LC  bois caducifoliés médioeuropéens  (chênaies, charmaies) bet riveraines (chênaiesfrénaies, yormaies, frénaies), bordures d'époulis, talus de chemin de fer.  X  x  pelouses mésoxérophiles pâturées, prairies de fauche collinéennes, milieux cultivés, addiclines à neutrophiles [moissons (Blé, Orge), luzemières, vignes], anthropisés ou rudéralisés  sur terrains riches en bases et souvent en argile, dans les friches pastorales et paires mésotrophes à eutrophes en déprise agricole, bords des champs, alluvions des rivières, abords des habitations, décombres, talus routiers et remblais  Dittrichia graveolens (L.) Greuter, 1973  AR LC  annuelles commensales des moissons basophiles, thermophiles  bermes routières gravillonnées, carrières, décombres, terrains vagues, berges graveleuses des rivières, abords des habitations, décombres, terrains vagues, berges graveleuses des rivières, abords des habitations, décombres, terrains vagues, berges graveleuses des rivières, abords des habitations, décombres, terrains vagues, berges graveleuses des rivières, abords des habitations, décombres, terrains vagues, berges graveleuses des rivières, abords des habitations, décombres, terrains vagues, berges graveleuses des rivières, abords des habitations, décombres, terrains vagues, berges graveleuses des rivières, abords des habitations, décombres, terrains vagues, berges graveleuses des rivières, ou des forêts caducif	Clematis vitalba L., 1753					С С	lianes grimpantes sur parois et arbres	alluviales (aulnaies-frênaies, chênaies-frênaies) et collinéennes (chênaies, charmaies), les haies, les pelouses	X	
Dipsacus fullonum L., 1753  CC LC  friches vivaces xérophiles  CC LC  friches vivaces xérophiles, médioeuropéennes  CC LC  mégaphorbiaies planitiaires-collinéennes, eutrophiles, médioeuropéennes, eutrophiles, médioeuropéennes  Sur terrains riches en bases et souvent en argile, dans les friches pastorales et prairies mésotrophes à eutrophes en déprise agricole, bords des champs, alluvions des rivières, abords des habitations, décombres, talus routiers et remblais  Dittrichia graveolens (L.) Greuter, 1973  AR LC  annuelles commensales des moissons basophiles, thermophiles  bermes routières gravillonnées, carrières, décombres, talus routiers et remblais  bermes routières gravillonnées, carrières, décombres, talus routiers et remblais  bermes routières gravillonnées, carrières, décombres, talus routiers et remblais  bermes routières gravillonnées, carrières, décombres, talus routiers et remblais  bermes routières gravillonnées, carrières, décombres, talus routiers et remblais  bermes routières gravillonnées, carrières, décombres, terrains vagues, berges graveleuses des rivières.  CC LC  fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles  haies bocagères, fruticées, manteaux arbustifs préforestiers ou des forêts caducifoliées, chânaies, chân	Cornus sanguinea L., 1753					CC LC		(chênaies, charmaies) et riveraines (chênaiesfrênaies, ormaies, frênaies), bordures d'éboulis, talus de chemin de	Х	
Dipsacus fullonum L., 1753  CC LC mégaphorbiaies planitiaires-collinéennes, eutrophiles, médioeuropéennes  Dipsacus fullonum L., 1753  C LC mégaphorbiaies planitiaires-collinéennes, eutrophiles, médioeuropéennes  Médioeuropéennes  Sur terrains riches en bases et souvent en argile, dans les friches pastorales et prairies mésotrophes è eutrophes en déprise agricole, bords des champs, alluvions des rivières, abords des habitations, décombres, talus routiers et remblais  Dittrichia graveolens (L.) Greuter, 1973  AR LC annuelles commensales des moissons basophiles, thermophiles  Euonymus europaeus L., 1753  CC LC fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles  fraxinus excelsior L., 1753  CC LC bois caducifoliés médioeuropéens  CC LC bois caducifoliés médioeuropéens  diverses forêts de feuillus ou de forêts mixte  X X	Corylus avellana L., 1753					CC LC		Forêts montagnardes fraîches, acidiclines à neutroclines	Х	
Dittrichia graveolens (L.) Greuter, 1973  AR LC annuelles commensales des moissons basophiles, thermophiles  Euonymus europaeus L., 1753  CC LC fourrés arbustifs médioeuropéens  CC LC bois caducifoliés médioeuropéens  friches pastorales et prairies mésotrophes à eutrophes en déprise agricole, bords des champs, alluvions des rivières, abords des habitations, décombres, talus routiers et remblais  bermes routières gravillonnées, carrières, décombres, terrains vagues, berges graveleuses des rivières.  X X  Euonymus europaeus L., 1753  CC LC fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles  fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à charmaies sur substrats peu acides assez riches en éléments minéraux.  Fraxinus excelsior L., 1753  CC LC bois caducifoliés médioeuropéens  diverses forêts de feuillus ou de forêts mixte  X	Daucus carota L., 1753					CC LC	friches vivaces xérophiles, médioeuropéennes	collinéennes, milieux cultivés, acidiclines à neutrophiles [moissons (Blé, Orge), luzernières, vignes], anthropisés ou	Х	Х
Euonymus europaeus L., 1753  CC LC fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles  Fraxinus excelsior L., 1753  CC LC bois caducifoliés médioeuropéens  AR LC annuelles commensales des moissons basophiles, thermophiles terrains vagues, berges graveleuses des rivières.  AR LC annuelles commensales des moissons basophiles, thermophiles terrains vagues, berges graveleuses des rivières.  AR LC bois caducifoliés, thermophiles terrains vagues, berges graveleuses des rivières.  AR LC bois caducifoliés, thermophiles terrains vagues, berges graveleuses des rivières.  AR LC bois caducifoliés, thermophiles terrains vagues, berges graveleuses des rivières.  AR LC bois caducifoliés, thermophiles terrains vagues, berges graveleuses des rivières.  AR LC bois caducifoliés, thermophiles terrains vagues, berges graveleuses des rivières.  AR LC bois caducifoliés, thermophiles terrains vagues, berges graveleuses des rivières.  AX contraction of the properties	Dipsacus fullonum L., 1753					C LC		friches pastorales et prairies mésotrophes à eutrophes en déprise agricole, bords des champs, alluvions des rivières, abords des habitations, décombres, talus routiers et	X	
Euonymus europaeus L., 1753  CC LC fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles charmaies sur substrats peu acides assez riches en éléments minéraux.  Fraxinus excelsior L., 1753  CC LC fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles charmaies sur substrats peu acides assez riches en éléments minéraux.  X A diverses forêts caducifoliées, chênaies, frênaies chênaies, charmaies sur substrats peu acides assez riches en éléments minéraux.  X A diverses forêts de feuillus ou de forêts mixte	Dittrichia graveolens (L.) Greuter, 1973					AR LC	annuelles commensales des moissons basophiles, thermophiles	_		Х
	Euonymus europaeus L., 1753					СС ГС		ou des forêts caducifoliées, chênaies, frênaies chênaies, charmaies sur substrats peu acides assez riches en éléments	Х	
Hedera helix f. helix CC LC sous-bois herbacés médioeuropéens, planitiaires à montagnards épiphyte (nonparasite) hygrosciaphile des milieux forestiers X	Fraxinus excelsior L., 1753					CC LC	bois caducifoliés médioeuropéens	diverses forêts de feuillus ou de forêts mixte	Х	
	Hedera helix f. helix					CC LC	sous-bois herbacés médioeuropéens, planitiaires à montagnards	épiphyte (nonparasite) hygrosciaphile des milieux forestiers	X	

17-30-NAT-63 /septembre 17 [16]

	Prot					Dir		Auve	ergne				
Espèces	Protection nationale	National	Livre Rouge	BFRNF	CITES	Directive Habitats	rarete en Auvergne après	Cotation LR	Auvergne	Habitat de prédilection selon Baseflor de Philippe Julve	Ecologie selon l'atlas de la Flore d'Auvergne	Mésophile	Thermophile
Humulus lupulus L., 1753							С	LC		mégaphorbiaies planitiaires-collinéennes, eutrophiles, médioeuropéennes	haies, ourlets et manteaux préforestiers, coupes forestières, fruticées, forêts riveraines et alluviales, berges des cours d'eau, sur des sols frais à mouillés riches en éléments nutritifs.	Х	
Jacobaea erucifolius L, 1753							СС	LC		friches vivaces mésoxérophiles, médioeuropéennes	ourlets des pelouses, prairies maigres, friches postculturales, bords des champs, prés salés (Limagnes), routes et chemins (fossés, talus), sur substrats neutrophiles, souvent riches en éléments fins et temporairement humides	х	Х
Juglans regia L., 1753										bois caducifoliés médioeuropéens	forêts alluviales (saulaies blanches et peupleraies, ormaies- frênaies, aulnaies-frênaies), anciennes terrasses cultivées, bords des champs et des chemins agricoles, friches, vignes, abords des villages.	X	
Lamium album L., 1753							CC	LC		friches et lisières vivaces médioeuropéennes, eutrophiles, mésohydrique	divers milieux sur sols frais à humides	Χ	
Lathyrus latifolius L., 1753							AC	LC		ourlets basophiles européens, xérophiles	ourlets, friches et fruticées thermophiles		Х
Ligustrum vulgare L., 1753							С	LC		fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles	manteaux préforestiers, lisières et sous-bois de chênaies (pédonculées et pubescentes surtout) et de charmaies, de forêts alluviales (chênaies-frênaies)	Х	
Malva sylvestris L., 1753							С	LC		friches vivaces xérophiles européennes	plante nitrophile des jachères, friches rudérales thermophiles, décombres, pelouses urbaines, vignes, vergers, bords des chemins et des routes, alluvions des rivières, ourlets et bois frais rudéralisés	Х	х
Medicago sativa L., 1753							С	LC		friches vivaces mésoxérophiles, médioeuropéennes	pelouses xérophiles à mésoxérophiles, friches, bords des moissons sur des sols riches en bases	Х	Х
Origanum vulgare L., 1753							С	LC		friches annuelles, nitrophiles, thermophiles, estivales à automnales, mésohydriques	en situation assez sèche et à découvert à la base des haies, dans les pelouses, les fruticées et en lisière des forêts claires ; sur des substrats assez riches en bases.		х
Picris hieracioides L., 1753							С	LC		friches vivaces mésoxérophiles, médioeuropéennes	friches rudérales thermophiles, cultures, jachères, vignes, lieux secs des villages et des hameaux, prairies mésoxérophiles, alluvions sèches des rivières, bords des routes et des chemins ; généralement sur des sols riches en bases.		x
Plantago lanceolata L., 1753							СС	LC		prairies européennes	dans une grande variété de milieux ouverts, mésoxérophiles à mésohygrophiles	Х	х
Polygonum aviculare L., 1753							СС	LC		annuelles commensales des cultures	espèce nitrophile se rencontrant dans divers lieux piétinés (chemins, bermes des routes, trottoirs, jardins), rudéralisés (friches, décombres, dépotoirs), remaniés (alluvions récentes des rivières) et/ou cultivés (champs, potagers, vergers, vignes).	х	
Potentilla reptans L., 1753							СС	LC		prairies européennes, hygrophiles	prairies (fauchées ou pâturées) hygroclines à mésohygrophiles	Х	

CORIFAULYS
17-30-NAT-63 /septembre 17 [17]

	Prot					D:	Á	Auve	rgne				
Espèces	Protection nationale	National	BERNE Livre Rouge	2	CITES	Directive Habitats	rareté en	Cotation LR	réglementaire ZMEPF	Habitat de prédilection selon Baseflor de Philippe Julve	Ecologie selon l'atlas de la Flore d'Auvergne	Mésophile	Thermophile
Prunus avium (L.) L., 1755							сс	LC		bois caducifoliés médioeuropéens, planitiaires-collinéens	dans les forêts alluviales à bois durs (chênaies-frênaies- ormaies, chênaies pédonculées, aulnaies-frênaies), les forêts acidiclines à neutrophiles [charmaies, chênaies- hêtraies (mais ne se maintenant pas dans les hêtraies pures matures), jeunes plantations], fourrés et haies bordant les espaces agricoles, plus rarement dans les landes (à Genêt à balais).	X	
Prunus spinosa L., 1753							СС	LC		fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles	pelouses en voie de fermeture, sur subtrats assez riches en bases, manteaux préforestiers et haies bordant les chemins ou les parcelles agricoles, landes à Genêt à balais, strate arbustive des formations caducifoliées (chênaies, chênaies-hêtraies, chênaies-frênaies, charmaies), anciennes vignes	X	
Reseda lutea L., 1753						,	AC	LC		friches vivaces xérophiles européennes	sur des substrats assez secs, généralement neutres et un peu enrichis en azote (cultures, pelouses xériques, talus arides, friches rudérales thermophiles, décombres, ballasts des voies ferrées, alluvions graveleuses).	х	х
Robinia pseudoacacia L., 1753										/	forêts collinéennes (chênaies) dégradées, accrus feuillus	Χ	
Rosa canina L., 1753							сс	LC		fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles	dans une grande gamme de milieux généralement évolutifs et peu stables, secs à moyennement secs, à large amplitude trophique	Х	
Rubus caesius L., 1753							С	LC		friches et lisières vivaces médioeuropéennes, eutrophiles, mésohydriques à mésohygrophiles	forêts collinéennes neutrophiles et fraîches (chênaies- charmaies), forêts alluviales (chênaies-ormaies-frênaies, peupleraies, saulaies arborescentes et arbustives), lisières, clairières et coupes forestières, mégaphorbiaies neutronitroclines, friches nitrophiles à Bardane, bords des champs et des vignes, vergers, jardins, jachères	Х	
Sambucus ebulus L., 1753							AC	LC		ourlets externes médioeuropéens, eutrophiles, mésohydriques	haies au bord des cultures, talus routiers, manteaux préforestiers et lisières des chênaies, décombres ; sur des substrats neutres plus ou moins enrichis en azote.	Х	
Sambucus nigra L., 1753							СС	LC		fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-collinéens à montagnard, psychrophiles, mésotrophiles à eutrophiles	espèce poussant sur des sols à bonne réserve en eau et riches en azote, dans les haies, les lisières, les clairières et les coupes forestières des forêts collinéenne	Х	
Senecio inaequidens DC., 1838							РС			/	milieux perturbés et rudéralisés	Х	Х
Silene latifolia Poir., 1789							СС	LC		pelouses basophiles mésoméditerranéennes, mésoxérophiles	souvent dans des milieux secondaires anthropisés, un peu enrichis en nutriments, mésophiles (friches rudérales, bords des cultures, bases des haies, talus routiers	Х	Х
Tanacetum vulgare L., 1753							С	LC		friches vivaces mésoxérophiles, médioeuropéennes	friches nitrophiles alluviales, friches rudérales à espèces bisannuelles autour des agglomérations	Х	Х
Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780							СС	LC			espèce ubiquiste présente dans une large gamme de milieux herbacés, mésophiles à mésohygrophiles	Х	

CORIFAULYS
17-30-NAT-63 /septembre 17 [18]

Espèces	Protection nationale	National	BERNE Livre Rouge	CITES	Directive Habitats	Auvergne aprè	Cotation LR	ne ZNIEFF Auvergne	_	Habitat de prédilection selon Baseflor de Philippe Julve	Ecologie selon l'atlas de la Flore d'Auvergne	Mésophile	Thermophile
Trifolium pratense L., 1753	O.					CC	LC			prairies européennes	espèce ubiquiste présente dans une large gamme de milieux herbacés, mésophiles à mésohygrophiles	Х	
Trifolium repens L., 1753						СС	LC			prairies médioeuropéennes, mésohydriques, pâturées	rencontre dans de nombreux biotopes herbacés, mésoxérophiles à hygrophiles, souvent piétinés ou rudéralisés (	Х	
Ulmus minor Mill., 1768						С	LC			bois caducifoliés médioeuropéens, planitiaires-collinéens	manteaux préforestiers collinéens sur des substrats assez riches en bases, haies bordant les chemins et les champs, fourrés alluviaux et stades de dégradation des forêts alluviales à bois durs	Х	
Urtica dioica L., 1753						СС	LC			friches et lisières vivaces médioeuropéennes, eutrophiles, mésohydriques à mésohygrophiles	milieux rudéraux et anthropisés enrichis en azote (décombres, jardins, ruines, carrières), ourlets nitrophiles des forêts alluviales	Х	
Verbena officinalis L., 1753						СС	LC			friches vivaces mésoxérophiles, médioeuropéennes	végétations anthropisées des bords de cultures sarclées (champs, jardins) ou des milieux perturbés et plus ou moins piétinés (friches, rues des villages, dépôts de matériaux divers, carrières à l'abandon et bords des routes).	Х	Х
Vincetoxicum hirundinaria Medik., 1790						PC	LC			ourlets basophiles européens	fruticées assez denses dans les pelouses en voie de fermeture, lisières thermophiles de forêts légèrement acides à neutres et bois clairs (chênaies pubescentes et sessiliflores, pinèdes pour l'essentiel) xérothermophiles, landes sèches à Callune et genêts, sur tous types de substrats.	Х	х

Bien que la liste suivante ne résulte pas de relevés phytosociologiques, elle est un échantillon représentatif de la flore présente à l'échelle du site et l »on peut y constater que plus de 90% des espèces sont plutôt mésophiles quand 16% d'entre elles sont également des espèces que l'on peut rencontrer en milieu thermophile.

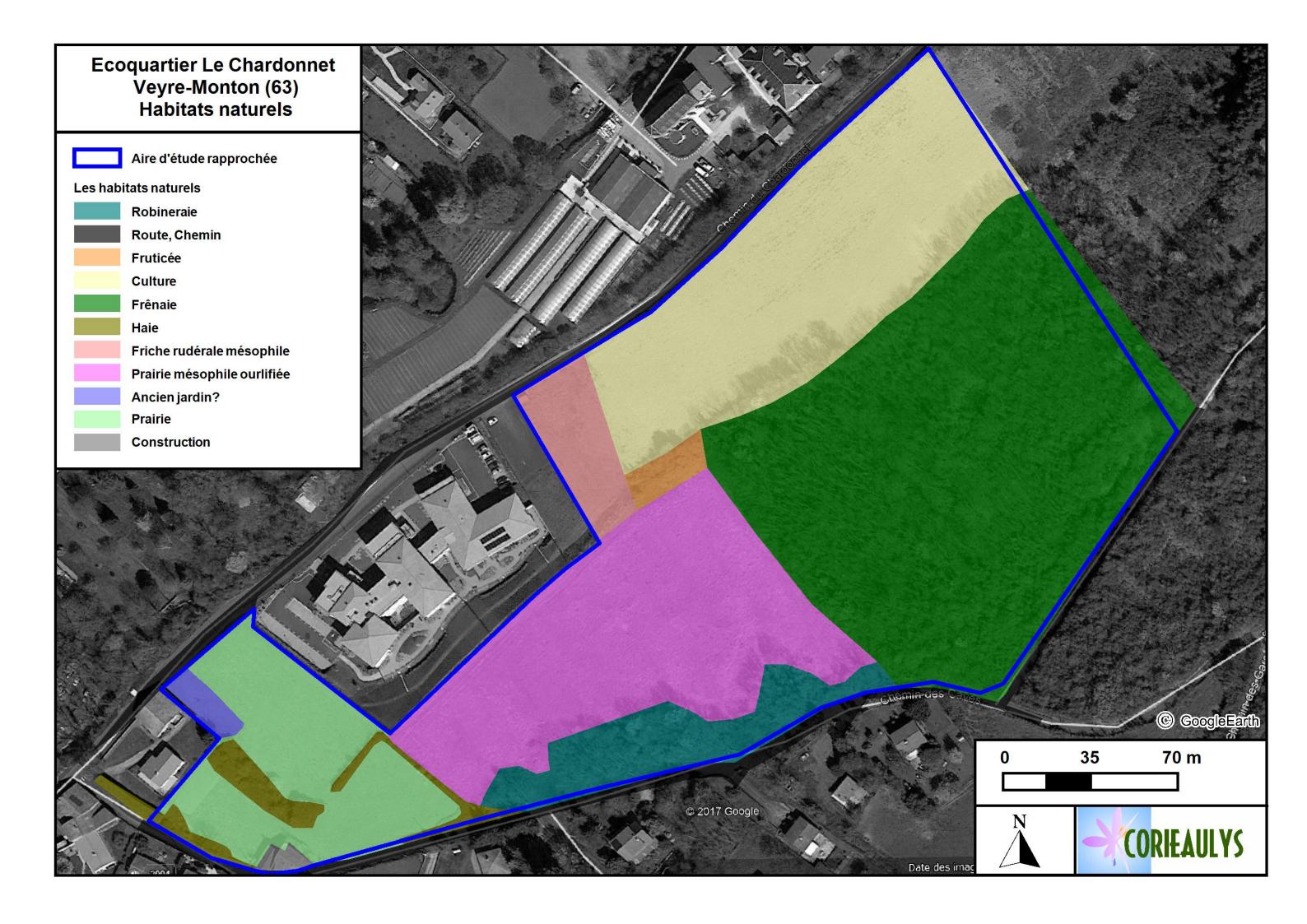
De cette analyse, il ressort donc un léger voile thermophile en mélange avec une végétation à dominance mésophile.

# 2.3.3.2 Les habitats

Comme en témoigne la carte ci-derrière, différentes végétations se partagent le site autour de l'EHPAD en fonctionnement depuis moins de 2 ans.

- Frênaie et faciès de dégradation (robineraie),
- Haie et bosquet,
- Fruticée,
- Prairie mésophile,
- Friche mésophile,
- Prairie ourlifiée,
- Culture.

17-30-NAT-63 /septembre 17 [19]



### 2.3.3.2.a Les éléments boisés : la frênaie et son faciès dégradé : la robineraie, les haies et bosquets

Occupant les parties Sud-ouest et Sud du site et sous forme de linéaire relictuel le long du chemin du Chardonnet, ce boisement frais (CB 41.3) se compose majoritairement de Fraxinus excelsior, Robinia pseudo-acacia, qu'accompagnent Prunus spinosa, Ligustrum vulgare, Corylus avellana, Acer pseudoplatanus, Sambucus nigra, Ulmus minor.

Les parcelles abritant la frênaie sont non constructible sur le PLU de Veyre-Monton et ne révèle donc pas de sensibilité vis-à-vis du projet.

Un bosquet (CB 84.3) et des haies (84.2) existent dans la partie Ouest du site mais nous n'avons pas été en mesure de pouvoir vérifier leur cortège car nous avons eu l'interdiction de nous rendre sur les parcelles concernées. Toutefois, les espèces communes composant la frênaie locale y semblent présentes lorsqu'on les observe depuis les voies alentours.

Quant au linéaire longeant le chemin de Chardonnet, le cortège y est similaire avec une tendance fraîche marquée notamment par la présence de *Humulus lupulus*.

Cet habitat est stable dans le temps. La principale menace est le défrichement.

Si ces éléments boisés participent à la continuité forestière, et sont des éléments logiques de l'écopaysage « vallée alluviale », ils ne sont pas un motif participant à la continuité thermophile.



Photo 3 : Maillage bocager de la partie Ouest du site avec haies et bosquets



Photo 4 : Faciès dégradé de la frênaie dominé par le Robinier



Photo 5 : Frênaie présente au Sud-est du site

CORIEAULYS

17-30-NAT-63 /septembre 17 [21]

### 2.3.3.2.b Les milieux de transition : fruticée, friche et prairie ourlifiée

C'est dans ces milieux que la tendance thermophile peut se faire ressentir sur le site sans y être franche.

Ces formations végétales résultent très probablement de l'abandon des différentes parcelles concernées suite à la construction de l'EHPAD qui a engendré notamment la perte de l'accès à la parcelle en coteau et la coupe des haies initialement présentes.

Ainsi, les parcelles situées directement à l'Est de l'EHPAD sont occupées par une friche rudérale pluriannuelle dominée par *Picris hieracioides* et *Daucus carota* (CB 87.1 X 87.2). Elle présente une strate herbacée haute dans laquelle sont ici présente *Artemisia vulgaris, Reseda lutea, Dittrichia graveolens, Dipsacus fullonum, Medicago sativa, ....* 

Ce type de friche constitue souvent une zone refuge ou un réservoir alimentaire pour les oiseaux de plaine, les micro-mammifères, et sont souvent riches en insectes.

La parcelle située en amont de l'EHPAD correspond à une prairie ourlifiée ((CB 37.2 X 34.42). On peut, en regardant les photographies aériennes de ces dernières décennies, supposer que l'abandon de cette parcelle résulte de la construction de l'établissement pour personnes âgées puisque l'accès qui permettait son exploitation a disparu et cette parcelle semble à ce jour enclavée. Elle est aujourd'hui marquée par la présence d'espèces des lisières mésophiles et notamment *Lathyrus latifolia* ou *Clematis vitalba*, très présentes et formant des tapis importants, ou encore *Origanum vulgare*, mais on y trouve localement aussi quelques espèces à caractère plus thermophile comme *Vincetoxicum hirundinaria*. Quelques arbustes ponctuent déjà la parcelle : *Rosa canina, Juglans regia, Robinia pseudo-acacia, Cornus sanguinea*, témoins d'une fermeture annoncée du coteau.

La présence de nombreuses coulées au cœur de la prairie ourlifiée ayant la physionomie proche d'une friche, indique l'utilisation de cette dernière par les mammifères terrestres.

A la limite du talus séparant la friche et la prairie ourlifiée, un fourré (fruticée) dominée par les arbustes et les ronces fait la transition avec le boisement. Il se compose des espèces et essences présentes dans la frênaie dont il est un stade annonciateur : *Ligustrum vulgare, Corylus avellana, Rosa canina, Prunus spinosa, Rubus caesius, Fraxinus exelsior, Juglans regia*, ...

Tous ces milieux, sans entretien, seront soumis à la dynamique naturelle de fermeture pour un retour à la frênaie.

Ces milieux de transitions sont potentiellement aujourd'hui, des espaces relai pour certaines espèces utilisant la continuité thermophile qui peuvent ponctuellement venir s'y nourrir. Mais aucun de ces habitats ne possède aujourd'hui de véritables caractéristiques laissant supposer qu'ils représentent un habitat d'espèce potentiel pour des espèces remarquables de cette continuité majeure en Auvergne. Par ailleurs, ils sont essentiellement composés d'espèces et évoluent naturellement vers un retour à la forêt fraîche, peu favorable aux espèces d'affinité méridionale.



Photo 6 : Friche rudérale pluriannuelle



Photo 7 : Prairie ourlifiée



Photo 8 : Fruticée

17-30-NAT-63 /septembre 17

### 2.3.3.3 Autres habitats

Les autres habitats présents sur le site sont :

Des prairies mésophiles où les seules espèces ayant pu être notées avant de devoir quitter les parcelles sont *Medicago sativa, Plantago lanceolata, Trifolium pratense* et *Taraxacum gr. officinale.* 

Thymus sp. a par ailleurs été noté sur la portion de parcelle contigüe à la maison d'habitation mais il semblerait, à la lecture des photographies aériennes plus anciennes, qu'il s'agisse d'un reste de jardin.

Enfin, une culture de maïs est présente. Or, le Maïs est une espèce nécessitant des sols profonds; bien structurés; riches en éléments nutritifs de type limon sablonneux, ce qui est le contraire des milieux thermophiles qui affectionnent en général les substrats peu profonds et pauvres.

### 2.3.4 Sensibilite de la continuite thermophile vis-a-vis du projet et preconisations

La sensibilité d'un milieu dépend de son niveau d'enjeu et du risque de perdre tout ou partie de cet enjeu suite à la mise en œuvre du projet.

Pour rappel, la notice fournie au cas par cas, faisait état des effets suivants sur le milieu naturel :

En phase travaux : destruction d'habitat, dérangement des espèces,

En phase exploitation : fragilisation de la trame arbustive, maintien de la frênaie et densification de la trame verte comprenant :

- une coulée verte,
- la plantation de nombreux arbres et arbustes(le long des voiries, sur la coulée verte et sur les placettes)
- un règlement imposant aux lots libres une façade végétalisée de 5m sur la partie non consacrée au stationnement,
- une gestion écologique des espaces verts,
- des actions favorisant la biodiversité : hôtels à insectes, nichoirs à oiseaux dans la coulée verte.

C'est sur la base de ces engagements de l'OPHIS qu'est donc analysée la sensibilité de la continuité thermophile vis-à-vis du projet, selon la grille d'appréciation suivante.

Enjeu Effet	Atout (+)	Nul (0)	Faible (1)	Modéré (2)	Fort (3)	Majeure (4)			
Positif (+)	+	0	1+ Atout	2+ Atout	3+ Atout				
Nul (0)	0	0	0	0	0				
Faible (1)	/ Atout	0	1 Faible	2 Faible	3 Modérée	Majeure (12)			
Modéré (2)	/ Atout	0	2 Faible	4 Modérée	6 Forte				
Fort (3)	/ Atout	0	3 Modérée	6 Forte	9 Forte				

L'analyse est fournie en page suivante.



Photo 9 : Prairie mésophile



Photo 10 : Culture de maïs

17-30-NAT-63 /septembre 17 [23]

Thème	Enjeux = Scénario de référence concernant la continuité the	rmophile	Effets potentiels sur la continuité thermoph	ile	Sensibilité de la continuité thermophile	Mesures proposées en supplément de celles déjà notées dans le cadre de la note pour le cas par cas		
Site de Chardonnet dans	la ZNIEFF 2 des coteaux de limagne occidentale mais en limit		vec la ZNIEFF 1 du Puy de Corent dont l'enjeu est li ité thermophile en pas japonais dans le SRCE de l'A			est situé dans un secteur identifié comme potentiellemen		
Eléments boisés / la frênaie et son faciès dégradé : la robineraie, les haies et bosquets	Ces éléments, plutôt de caractère mésophile à frais, ne participent pas à la continuité thermophile auvergnate.	1	Le projet préserve le boisement et affecte ponctuellement les haies mais il prévoit la plantation de plusieurs arbres.  Le projet engendrera un dérangement des espèces en phase travaux.  Il n'aura cependant aucun effet significatif ni négatif, ni positif, sur la continuité thermophile auvergnate.	0	Nulle (0)	En l'absence d'impact spécifique sur cette continuité faisant l'objet du présent dossier, il n'est pas proposé de mesure spécifique à ce sujet. On préconisera cependant, de manière générale, et pour une optimisation écologique du projet :		
Les milieux de transition : fruticée, friche et prairie ourlifiée	Ces milieux comptent un voile d'espèces plus thermophiles et peuvent potentiellement servir d'espace relai pour les espèces utilisant cette continuité, toutefois, aucun de ces habitats ne possède aujourd'hui de véritables caractéristiques laissant supposer qu'ils représentent un habitat d'espèce potentiel pour des espèces remarquables de cette continuité majeure en Auvergne. Par ailleurs, ils sont essentiellement composés d'espèces et évoluent naturellement vers un retour à la forêt fraîche, peu favorable aux espèces d'affinité méridionale.	2	Le projet va conduire à la disparition de ces espaces mais a contrario, il va permettre de gérer de manière intensive des espaces verts ouverts permettant in fine de proposer aux espèces des milieux ouverts à long terme tandis que naturellement, ces milieux auraient disparu en quelques années suite à l'abandon des pratiques.  Le projet engendrera un dérangement des espèces en phase travaux.  In fine, on peut penser que l'effet sera neutre et dans conséquences sur la continuité thermophile non représentative ici.	0	Nulle (0)	<ul> <li>de respecter la mesure d'évitement des travaux en période de reproduction (évitement des périodes de mimars à mi-septembre) pour toutes les opérations de décapage et de déboisement.</li> <li>d'effectuer les coupes de haies et fruticées plutôt en fin d'automne et décembre en laissant quelques temps sur place les résidus de coupe ce qui permet aux espèces de type micromammifères ou reptiles de s'enfuir avec leur enlèvement.</li> <li>d'interdire dans les règlements la plantation d'espèces exogènes de type Thuya, Cyprès, en imposant la plantation d'espèces arbustives et arborescentes tirées de la liste des espèces recensées sur ce site (hors Robinia</li> </ul>		
Autres milieux : prairies mésophile et cultures	Ces éléments, plutôt de caractère mésophile à frais, ne participent pas à la continuité thermophile auvergnate.	1	Bien qu'il participe à la disparition de ces milieux et qu'il engendrera un dérangement des espèces en phase travaux, le projet n'aura cependant aucun effet significatif ni négatif, ni positif, sur la continuité thermophile auvergnate.		Nulle (0)	pseudo-acacia), - de gérer les espaces verts par une fauche tardive permettant aux espèces d'accomplir leur cycle biologique		

CORIFAULYS
17-30-NAT-63 /septembre 17 [24]